

Normandie

vendredi 05 mars 2010

Des balises pour l'agriculture normande



L'autonomie en protéines, l'attention à la filière laitière régionale, le maintien d'un pôle de recherche spécifique sur la prairie permanente, font partie des propositions des deux rapports.

En deux avis étayés, le conseil économique et social régional propose un meilleur encadrement du développement de l'agriculture. Et assurer l'avenir de dizaines de milliers d'emplois.

Daniel Génissel, président de la Chambre régionale de l'agriculture, a présenté au conseil économique et social un rapport sur l'évolution sociologique de l'agriculture bas-normande. **« À la session de la Chambre d'agriculture du 26 mars, nous annoncerons une baisse du revenu de l'agriculture normande de 60 % »,** déplore le président.

À dix jours des élections régionales, le Conseil économique et social régional (CESR) a donc exclusivement consacré ses travaux à l'agriculture. Le conseil régional lui avait commandé un bilan de santé de la Politique agricole commune et ses conséquences pour l'agriculture bas normande. Ce deuxième rapport a été présenté par Fabienne Férey.

Départs tout juste compensés

On y apprend que 59 000 emplois seraient directement liés à l'agriculture en Basse-Normandie, soit 12 % des actifs ayant un emploi. **« Les productions agricoles dominantes de notre région dépendent à 70 % des choix européens »,** explique Fabienne Férey. Si la Basse-Normandie n'est pas perdante aux évolutions mises en place en 2008 sous la présidence française de l'Europe, **« elles déstabilisent les filières céréalières et de viande bovine ».**

Les deux rapports réclament que l'agriculture puisse bénéficier au sein de l'Organisation mondiale du commerce d'un régime particulier. **« Les fondamentaux de la politique agricole commune de 1957 sont toujours d'actualité. Certes nous avons atteint l'autosuffisance alimentaire au-delà de ce qui était recherché, explique Fabienne Férey. Nous garantissons la qualité sanitaire des aliments. Mais si nous n'y prenons garde la production agricole pourrait disparaître des campagnes et rendre les consommateurs très dépendants des importations. »**

La Normandie rurale n'est pas à l'abri d'une telle mésaventure. Les installations des jeunes agriculteurs compenser tout juste les départs des agriculteurs parfois très tôt, avant même le terme de leur carrière. Les départs à la retraite, eux, ne sont pratiquement pas compensés. Le départ des parents va devenir de plus en plus problématique entraînant un partage familial du patrimoine. Le rapport préconise entre autres un fond de stockage temporaire des terres pour l'installation des jeunes.

La production agricole en Basse-Normandie est réalisée par des hommes et des femmes chefs d'exploitation et salariés, de mieux en mieux formés, vivant dans une ambiance familiale et organisationnelle profondément transformée.

Les deux rapports largement discutés par le CESR, émettent toute une série de propositions concernant la formation, le foncier dont le prix de cession est très élevé... Elles pourraient inspirer le programme agricole des différentes listes engagées dans les scrutins des régionales des 14 et 21 mars.